ABMS CONSEIL
S.A.S. au capital de 58.100 €
Siège social : Rue du Truchet – ZA Les Speyres Est – 38450 VIF
798 650 644 R.C.S. GRENOBLE
(la « Société »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 30 AVRIL 2025

Du procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 30 avril 2025, il est extrait ce qui suit :

[…]

CINQUIEME DECISION

L'associée unique décide de démissionner de ses fonctions de Président de la Société, à compter de ce jour, sans indemnité à quelque titre que ce soit.

SIXIEME DECISION

L'associée unique décide de nommer en qualité de nouveau Président, en remplacement de la société ABMS Groupe, démissionnaire, à compter de ce jour et pour une durée expirant à l'issue de la décision d'approbation des comptes de l'exercice à clore le 31 décembre 2025 :

Monsieur Paul Emmanuel LAGARRIGUES
De nationalité française
Né le 21 janvier 1974 à DOUAI (59)
Demeurant 99 RN7- 69210 LENTILLY

Monsieur Paul Emmanuel LAGARRIGUES a d'ores et déjà déclaré qu'il accepterait le mandat de Président de la Société si l'associée unique décidait de le lui confier et a précisé qu'il n'est frappé d'aucune incompatibilité ou interdiction l'empêchant d'exercer la fonction de Président de la Société.

[…]

HUITIEME DECISION

L'associée unique,

après avoir pris connaissance de la lettre de démission de Monsieur Bruno SINTES de ses fonctions de Directeur Général de la Société, en date de ce jour,

prend acte de la démission de Monsieur Bruno SINTES de ses fonctions de Directeur Général de la Société, à effet de ce jour,

dispense expressément Monsieur Bruno SINTES du préavis de trois mois prévu à l'article 15 des statuts de la Société,

donne quitus à Monsieur Bruno SINTES de l'accomplissement de son mandat de Directeur Général pour la période du 23 décembre 2024 au 30 avril 2025,

décide qu'il n'y a pas lieu de pourvoir à son remplacement.

NEUVIEME DECISION

L'associée unique confère tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire du présent procès-verbal ou d'une copie certifiée conforme à l'effet de faire effectuer toutes les formalités légales.

Pour extrait certifié conforme à l'original

Société ABMS Groupe
Représentée par GROUPE BATISANTE
Elle-même représentée par son Président, BAI
Elle-même représentée par son Président, Nicolas MILESI
« Bon pour démission des fonctions de Président »
Signé par Nicolas MILESI
Le 12/05/2025

Signed with universign

Paul Emmanuel LAGARRIGUES
« Bon pour acceptation des fonctions de Président »

Signé par Paul Emmanuel LAGARRIGUES
Le 30/04/2025

Signed with universign